

MODIFICATIONS RÈGLEMENTAIRES (SAISON 2023-2024)

Bureau Fédéral du 14 et 19 avril 2023



Article 25 des Règlements Sportifs Généraux – Frais des Officiels

2022-2023

2023-2024

OFFICIELS DE TABLE DE MARQUE

			Club recevant	Organisateur
CHAMPIONNATS	PHASE REGULIERE	NM1, NM2, NM3 LFB, LF2, NF1, NF2 et NF3	X	
		NM U18 Elite, NF U18 Elite, NM U15 Elite, NF U15 Elite	X	
	PHASES FINALES	LFB PO et PD LF2 Phases Finales NF1 Phase 2 NF2 Espoirs Phase 2 NF2 Equipes Fédérales Phase 2 NF3 Phase 2 NM1 Phases 2 et Phase 3 NM2 Phase 2 NMU18 Elite A Phase 3	X	
		NF1/NF2 Finale Espoirs NF2 Espoirs Phase 3 NF3 Phase 3 et Finale à 6 NM3 Phase 2 et Finale à 6 NMU18 Elite B Phase 3 Finales à 4 (Toutes divisions)		X
COUPES ET TROPHÉES	CDF Robert BUSNEL (Jusqu'aux 1/8èmes)		X	
	CDF Joe JAUNAY (Jusqu'aux 1/2 finales)		X	
	TCF Seniors M & F (Jusqu'aux 1/8èmes)		X	
	CDF U17 M et U18 F (Jusqu'aux 1/32èmes)		X	
	CDF Robert Busnel 1/4 à finale CDF Joe Jaunay finale TCF Seniors 1/4 à finale CDF U17M et U18 F 1/16 à finale			X

Préciser pour les championnats (phase régulière et phases finales) et les Coupes de France ci-dessous que les frais des OTM seront payés par la FFBB et facturés, en sus, aux clubs recevants (cf. Dispositions Financières) :

- LFB
- NM1
- Coupe de France Joë Jaunay (jusqu'aux ½ finales)
- Coupe de France Robert Busnel (jusqu'aux 1/8èmes)



FFBB

FÉDÉRATION
FRANÇAISE DE
BASKETBALL



3X3  FFBB

TEAM
FRANCE
BASKET



FFBB
CITOYEN

